

LE CREDIT COMMERCIAL

Chambre 13 Edifice "LA PRESSE"
TEL. BELL. MAIN 3555. MONTREAL
SPÉCIALITÉ : Achat, Collection et règlement
de comptes. Une visite sollicitée.

LA PROVINCIALE

Assurance-Mutuelle-Incendie

Bureau-chef: **EDIFICE GUARDIAN**
160, RUB ST-JACQUES
MONTREAL.

Sécurités absolues. Taux raisonnables.
AGENTS demandés dans toutes les localités.

LA

Provident Savings Life
ASSURANCE SOCIETY of N. Y.

LA MEILLEURE COMPAGNIE
POUR les ASSURÉS et les AGENTS

Les agents habiles et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la compagnie.

Bureau Principal pour la Province de Quebec:
185, rue St-Jacques, - MONTREAL.

Un Agent Progressif

préfère travailler pour la meilleure compagnie. Il lui est plus facile de conclure des affaires, et, de savoir qu'il a à offrir la meilleure proposition, cela l'inspire.

Les hommes de caractère qui se proposent d'entreprendre ce travail, et les agents expérimentés et intègres qui cherchent un contrat rémunérateur

devraient écrire à la **CANADA LIFE**

Assurances

TITRE V

Dispositions transitoires

Art. 79. — Les dispositions de la présente loi auxquelles il est permis de déroger, régissent même les contrats d'assurances en cours au moment de sa promulgation, à moins de clauses contraires.

Art. 80. — Les dispositions de la présente loi portant prohibition de certaines clauses, ne régissent que les assurances souscrites après sa promulgation.

Sont pourtant applicables aux assurances antérieures:

L'article 4 déterminant la nature civile ou commerciale du contrat d'assurance;

L'article 15 limitant la durée de la nouvelle assurance en cas de tacite reconduction pour les assurances expirant après la promulgation de la présente loi;

Les articles 29 et 26 fixant les conséquences du défaut de paiement d'une prime;

L'article 32 relatif aux conséquences de la diminution des risques;

L'article 37, 2e alinéa, déclarant nulles certaines clauses de déchéance contre l'assuré pour les faits postérieurs à la promulgation de la présente loi;

L'article 48, relatif aux assurances en cas de dettes contractées sur la tête d'un tiers;

L'article 49 prohibant les assurances contractées par d'autres personnes sur la tête d'un mineur de quinze ans, à l'exclusion de la disposition pénale sanctionnant cette prohibition;

L'article 53 déclarant nulle l'assurance contenant une clause par laquelle l'assureur s'oblige à payer les sommes assurées en cas de suicide de l'assuré.

Art. 81. — Les actions résultant des contrats d'assurance conclus antérieurement à la promulgation de la présente loi sont soumises aux prescriptions qu'elle établit.

Les prescriptions commencées, et pour lesquelles il faudrait des délais supérieurs à ceux de la présente loi, seront accomplies par les délais qu'elle détermine. Ces délais ne courent que du jour de sa promulgation.

Art. 82. — Les contrats d'assurance qui, conclus avant la promulgation de la présente loi, seront prolongés postérieurement en vertu d'une clause de tacite reconduction, seront soumis sans exception à toutes les dispositions de la présente loi, pourvu qu'au jour de sa promulgation les parties contractantes se trouvent encore dans le délai utile pour

(ÉTABLIE 1853)
The Phenix Insurance Company
OF BROOKLYN
TOTAL DE L'ACTIF - - \$7,112,413.30
Robert Hampson & Son, Agents,
89 rue St-Sacrement, Montréal

CREPEAU & LATOURELLE
AGENTS et COURTIERS...
d'Assurance contre le Feu
4 Batisse New-York Life
Phone "Main 2367" MONTREAL

COMPAGNIE MONTREAL-CANADA.
d'Assurance contre l'Incendie
Ci-devant
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL.
ÉTABLIE EN 1859
Capital autorisé - - - \$1,000,000.00
Actif net excédant - - - 400,000.00
Dépot au gouvernement du Canada
pour la garantie des porteurs
de polices - - - 60,000.00
Sinistres payés à date - - - 883,021.10
Cie indépendante. Taux modérés.
A. A. LABRECQUE, - - - Président.
J. B. LAFLEUR, - - - Gérant
BUREAU PRINCIPAL:
59 rue St-Jacques, Edifice "La Presse"
MONTREAL
On demande des agents pour les localités non
représentées.

THE METROPOLITAN LIFE INS. CO.
Incorporée par l'état de New-York.
La Compagnie du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple.
ACTIF : \$128,094,315.24.
A plus de polices payant primes en force (11 ans) aux Etat-Unis et au Canada que n'importe quelle autre compagnie et pendant chacune des dix années passées et accepté et émis plus de polices nouvelles en Amérique que n'importe quelle autre compagnie.
MOYENNE D'UNE JOURNEE D'OUVRAGE.
Réclamations payées..... 391
Polices échues..... 6,561
Nouvelles Assurances inscrites Par Jour \$1,426,700.56
Paiements aux porteurs de Polices et additions à la Réserve... \$114,060.67
Actif accru..... \$ 73,326.81
A déposé avec le Gouvernement du Dominion pour la protection des détenteurs de polices au Canada en titres Canadiens, plus de \$2,600,000.00.
\$1,470,424,281.00 d'assurances en vigueur sur 8,029,996 Polices.

"EQUITABLE"
Mutuelle
Fire Insurance Co.
Une des plus fortes Compagnies locales.
Un surplus dépassant \$126,000
Bureau Executif:
No. 20, rue St-Alexis,
Coin rue Notre-Dame,
en face du Magasin Carsley.
S. T. WILLET, Président.
Bureau: No. 939 rue St-Denis, Montréal.
F. GAUTHIER, Secrétaire.
Tél. Main 3894.

Western
Assurance Co.
Compagnie d'Assurance contre l'Incendie
et sur la Marine
INCORPORÉE EN 1851
CAPITAL PAYÉ - - - \$2,000,000
ACTIF, au-delà de - - - 3,546,000
REVENU ANNUEL, au-delà de 3,678,337
Burea Principal: TORONTO, Ont.
Hon. Geo. A. Cox, Président.
J. J. KENNY Vice-Prés. et Directeur-Gérant
C. C. FOSTER, Secrétaire.
Succursale de Montréal:
189 rue Saint-Jacques.
ROBT. BICKERDIKE, Gérant